

# BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2017

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

**Corrigé**  
**Obligatoire + Spécialité**

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures + 1 heure

COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

# DISSERTATION S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

## PROPOSITION DE CORRIGÉ

**Sujet : Le salaire se détermine-t-il seulement sur le marché du travail ?**

**Programme officiel :**

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
<b>2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?</b>	Taux de salaire réel, salaire d'efficience, salaire minimum, contrat de travail, conventions collectives, partenaires sociaux, segmentation du marché du travail.	En se limitant à une présentation graphique simple et en insistant sur les déterminants de l'offre et de la demande, on expliquera l'analyse néo-classique du fonctionnement du marché du travail. Pour rendre compte de la spécificité de la relation salariale, on montrera l'intérêt de relâcher les hypothèses du modèle de base en introduisant principalement les hypothèses d'hétérogénéité du facteur travail et d'asymétrie d'information. À partir de quelques exemples, on montrera que le taux de salaire dépend également du résultat de négociations salariales et de l'intervention de l'État.  Acquis de première : salaire, marché, productivité, offre et demande, prix et quantité d'équilibre, asymétries d'information.

**Attentes essentielles :**

Notions	Taux de salaire réel, salaire minimum, contrat de travail, conventions collectives, partenaires sociaux.
Mécanismes	- détermination du taux de salaire sur le marché du travail.
Savoir-faire	- lectures de tableaux à double entrée, - lecture de salaires médians, - mise en évidence de corrélation.

**Exploitation possible des documents :**

Document 1	Plusieurs axes d'analyse peuvent être retenus : - il y a une corrélation entre le niveau de diplôme et le salaire médian. Les titres scolaires et universitaires sont ainsi un des déterminants du salaire. La rémunération du salarié est ainsi dépendante de sa productivité estimée ici par le niveau de diplôme atteint. - À niveau de diplôme égal, il y a de nettes disparités : pour des personnes ayant un master 1, 2, une maîtrise, un DEA ou un DESS, l'écart est de 940 euros entre un diplômé de la spécialité Arts et un diplômé de la spécialité informatique, réseaux. La spécialité du diplôme importe donc. Les meilleurs élèves peuvent le relier à l'état du marché du travail : la demande de diplômés en informatique, réseaux étant plus forte que pour la filière Arts, les salaires seront plus élevés dans le premier secteur que dans le second.
------------	--

Document 2	Ce document met les élèves sur la piste de l'existence de règles juridiques étatiques qui s'imposent sur le marché du travail. En l'occurrence le SMIC constitue une rémunération horaire minimale qui s'impose aux employeurs.
Document 3	Il s'agit d'une convention collective texte ayant force juridique mais négocié par les partenaires sociaux : les représentants de salariés et d'employeurs peuvent par le biais de la contractualisation s'entendre aussi sur le niveau de rémunération.

### Problématique possible :

Selon la théorie néoclassique, le salaire est fixé sur un marché du travail, pourtant en raison de la spécificité de la relation salariale (lien de subordination de l'employé envers son employeur, asymétrie des rapports de force des partenaires contractants), l'intervention des pouvoirs publics est nécessaire dans sa composante étatique ou sociale (les partenaires sociaux).

### Proposition de plan détaillé :

I) Le salaire est en partie déterminé sur le marché du travail.	II) D'autres acteurs contribuent à la détermination du salaire.
A) Le salaire comme résultat de la confrontation de l'offre et de la demande de travail d'après les économistes néoclassiques.	A) L'État intervient par la fixation d'un salaire minimum.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La demande de travail est une fonction décroissante du salaire : comparaison entre le coût du travail et la productivité du travail.</li> <li>• L'offre de travail est une fonction croissante du salaire : arbitrage loisirs/travail fondé sur la rémunération de ce dernier.</li> <li>• Le salaire d'équilibre est celui qui assure le plein emploi sauf pour les chômeurs volontaires et qui égalise coût du travail et productivité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le rapport salarial est un rapport inégalitaire : il y a un déséquilibre entre la position de l'employeur et celle du salarié.</li> <li>• L'État intervient afin d'assurer une rétribution minimale au salarié. Cette rétribution en France est horaire et est garantie par la loi (document 1).</li> </ul>
B) Le salaire comme résultat de l'état du marché du travail.	B) Les partenaires sociaux peuvent aussi influencer la formation des salaires par la mise en place de conventions collectives.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si l'offre de travail est supérieure à la demande de travail il y aura un ajustement à la baisse du salaire et réciproquement.</li> <li>• A niveau de diplômes égal, les spécialités où les salaires médians sont les plus élevés sont ceux où le recrutement est le plus dynamique.</li> <li>• Il y a une corrélation entre niveau de diplôme et niveau de salaire, le diplôme pouvant être un signal donné à l'employeur de la productivité du salarié.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le droit reconnaît les conventions collectives comme ayant force juridique : elles peuvent notamment préciser les niveaux de rémunérations.</li> <li>• Elles sont le produit de négociations entre des partenaires sociaux (document 3).</li> </ul>

*Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.*

## EPREUVE COMPOSÉE

### PROPOSITION DE CORRIGÉ

Première partie : **Mobilisation des connaissances (6 points)**

**Question 1 :** Vous présenterez deux exemples de mesures permettant de lutter contre les discriminations (3 points)

Thème du programme : Regards croisés 1.1 : Comment les pouvoirs publics peuvent-ils contribuer à la justice sociale ?

**Réponse possible :**

L'instrument privilégié de la lutte contre les discriminations est la loi :

- La loi définit la discrimination ;
- La loi sanctionne : suivant le code pénal une personne physique ou morale reconnue coupable de discrimination encourt une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende, il est également possible d'obtenir des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.
- La loi impose l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Il s'agit d'instituer des inégalités pour promouvoir l'égalité, en accordant à certains un traitement préférentiel. Par exemple : Parité hommes-femmes en politique, obligation d'embaucher des salariés handicapés.
- La loi peut aussi créer des institutions spécifiques : exemple la Halde (haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité) qui devient ensuite le Défenseur des droits (2011).
- La loi reconnaît des moyens pour révéler une discrimination et la combattre : Exemple à travers le testing. Le testing, test de situation ou test de discrimination, opérations où sont présentés des candidats aux caractéristiques similaires hormis un critère à propos duquel on cherche à mesurer une discrimination (couleur de peau, patronyme, sexe, etc.). Le but est de lutter contre les discriminations à l'embauche, à l'accès au logement, l'entrée en boîte de nuit...

**Question 2 :** À l'aide d'au moins deux exemples de votre choix vous mettrez en évidence des formes de solidarité mécanique au sein des sociétés contemporaines. (3 points)

Thème du programme : Quels liens sociaux dans des sociétés où s'affirme le primat de l'individu ?

**Réponse possible :** les sociétés contemporaines conservent, en dépit de la prégnance de formes de solidarité organique, des formes de solidarité mécanique, en témoigne l'existence de communautés religieuses constituées, de solidarités familiales entretenues par des ménages ou des groupes sociaux possédant les mêmes croyances, les mêmes valeurs. Par exemple, certains auteurs observent la résurgence des communautés religieuses au sein desquelles, des valeurs partagées, une conscience collective sont privilégiées, sous l'autorité d'un « chef », d'un supérieur, d'un gourou (dans le cas plus spécifique des sectes). Dans les villages, certains quartiers, des formes de solidarité de proximité, entre individus socialement proches ou peu différenciés, sont cultivées, privilégiant l'entre-aide, le don, des valeurs communes.

## Deuxième partie (4 points) : Étude d'un document

**Sujet :** Vous présenterez le document, puis vous mettrez en évidence les évolutions concernant les dépenses de santé, en France, entre 2006 et 2014.

### Réponse possible:

Présentation du document	Le document prend la forme d'un tableau à double entrée et a pour titre et même pour champ, les « dépenses courantes de santé en France ». Il provient de la DREES. Les données en valeur sont exprimées en milliards d'euros et les taux d'évolution en pourcentage. Les chiffres concernent la période 2006-2014.
Collecte et traitement de l'information	Les dépenses courantes de santé ont augmenté de presque 52 milliards d'euros entre 2006 et 2014. C'est en fait le poste « autres dépenses en faveur des malades » qui progresse le plus sur cette période. En effet, elles augmentent de 9,3 %, en moyenne, chaque année, entre 2006 et 2014. Les soins de longue durée ont connu également une progression importante : leur taux de croissance annuel moyen a été de 5 %. À l'intérieur de cette rubrique, ce sont les soins aux personnes âgées en établissement qui s'élèvent le plus. Les indemnités journalières (poste N°3) n'ont augmenté que de 2,2 %, en moyenne, chaque année, entre 2006 et 2014. Mais cette évolution a été plus soutenue en fin de période puisque, sur la dernière année, elles augmentent de 4,1 %. Sur cette même période, certaines dépenses courantes de santé diminuent (c'est principalement le cas des subventions au système de soins nettes de remises conventionnelles qui baissent de 6,9%). Bien entendu, ces baisses ont été surcompensées par des hausses de dépenses, étant donné que les dépenses courantes de santé ont globalement augmenté entre 2013 et 2014.

## Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

**Sujet :** À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'Union Économique et Monétaire (UEM) cherche à renforcer l'interdépendance des politiques conjoncturelles de ses États membres.

### Programme officiel :

<b>2.2 Quelle est la place de l'Union européenne dans l'économie globale ?</b>	Euro, union économique et monétaire.	Sans entrer dans le détail des évolutions historiques, on rappellera qu'en se dotant d'un grand marché intérieur et d'une monnaie unique, les pays européens mènent une expérience originale d'intégration plus étroite de leurs économies. On montrera que l'union monétaire revêt une importance particulière dans le contexte monétaire et financier international, et qu'elle renforce les interdépendances entre les politiques macroéconomiques des États membres. On s'interrogera sur les difficultés de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne. <b>Acquis de première :</b> banque centrale, politique budgétaire, politique monétaire, politique conjoncturelle.
--	--------------------------------------	---

**Attentes essentielles :**

Notions	Union économique et monétaire, euro
Mécanismes	Renforcement des interdépendances des politiques conjoncturelles : politique monétaire unifiée et administrée par la BCE, mise en œuvre d'une coordination des politiques budgétaires, rôle des institutions de gouvernance de l'UEM
Savoir-faire quantitatifs (si nécessaire)	Lecture des taux de variation

**Exploitation possible des documents :**

Document 1	Identifier les objectifs associés à la coordination voulue des politiques budgétaires, notamment dans le cadre du Pacte de stabilité de croissance (1997) et de directives attachées contraignantes : encadrement des niveaux de déficit public (inférieur à 3% du PIB) et de la dette publique (inférieure à 60% du PIB)
Document 2	Montrer que la politique monétaire menée à l'échelle de l'UEM favorise la stabilité des prix et la convergence des taux d'inflation. Une inflation jugulée à l'échelle de l'UEM qui décroît de + 1.4 % à + 0% sur la période 2013-2015. Une inflation dont les taux convergent entre les états membres puisque les écarts relatifs se réduisent : + 2.3 points en 2013 (Pays-Bas/Portugal) contre seulement 0.6 point en 2015 (Pays-Bas/France ou Italie). Cela permet de montrer qu'il existe une politique monétaire intégrée.
Document 3	Le document 3 met en évidence la volonté politique de renforcer la coordination des politiques conjoncturelles mais aussi d'en étendre les domaines (de convergence). Le document évoque un « semestre européen » comme « un cycle annuel de coordination des politiques économiques » dont les objectifs seraient élargis et tiendraient compte du contexte national ; objectifs sur le front de l'emploi et du chômage, sur l'instauration d'un volet social autour du « dialogue démocratique », afin de prendre en compte la montée d'un fort « euroscepticisme » ?

**Raisonnement possible :**

L'intégration des États au sein de l'UEM correspond à une tentative de renforcement de l'interdépendance des politiques conjoncturelles (budgétaire et monétaire) des États membres.

En effet, la marche vers la monnaie unique (1992-2002) et les politiques menées depuis l'instauration de cette monnaie ont renforcé les exigences de convergence et de coordination des politiques conjoncturelles. En matière de politique budgétaire, l'encadrement des déficits publics sous le seuil des 3% du PIB et de la dette publique en deçà des 60% du PIB en témoignent (cf. document 1). Ces objectifs initiaux sont rappelés par le Pacte de stabilité et de croissance ratifié par les États membres de l'Union Économique et Monétaire et doivent encore aujourd'hui être respectés, sauf circonstances exceptionnelles.

L'interdépendance des politiques conjoncturelles a aussi supposé la mise en œuvre d'une politique monétaire sous l'égide de la Banque Centrale Européenne (BCE). Les résultats obtenus et rappelés par le document 2, en matière de maîtrise de l'inflation (objectifs

inscrits parmi les critères de convergence) sont évidents. Les écarts relatifs de taux d'inflation entre les membres de l'UEM sont réduits, et l'Euro apparaît sur le marché des changes comme une monnaie « forte ».

Les difficultés économiques traversées par l'UEM au cours de la période récente ont reposé la question de l'efficacité des politiques conjoncturelles coordonnées. Une relance coordonnée au niveau des États apparaît plus efficaces que des relances isolées.

*Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.*

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

### PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

**Sujet :** Montrez que la participation politique repose sur des répertoires variés d'action politique.

#### Programme officiel :

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.2 Quels sont les répertoires de l'action politique aujourd'hui ?	Répertoires d'action politique.	Tout en insistant sur l'importance de l'acte électoral et de son rituel, on proposera une conception ouverte de la notion de répertoire d'action politique ne se résumant pas à la pratique régulière du vote. On présentera notamment les dimensions individuelles comme collectives de l'action de protestation politique. L'évolution des répertoires d'action politique sera appréciée tant dans le temps long des transformations de l'ordre politique démocratique que dans le temps court de la conjoncture politique.

#### Attentes essentielles :

Notions	Répertoire d'action politique
Mécanismes	- la notion de répertoire d'action politique ne se réduit pas au vote - décrire d'autres formes d'action politique (individuelles ou collectives)
Savoir-faire	- lecture, interprétation de proportions, pourcentages de répartition

#### Exploitation possible des documents :

Document 1	Les citoyens s'exprimeraient directement à leurs représentants sans passer par l'intermédiaire du parti ou d'une association.
Document 2	Ce document fait référence à la forme traditionnelle de l'action politique : le vote, sans oublier la possibilité pour l'individu de s'abstenir ou de s'exprimer par un vote blanc ou nul.

#### Réponse possible :

La participation politique ne peut se résumer à l'action du vote : il apparaît de nouvelles formes d'actions politiques, et notamment protestataires.

- Le vote appartient au répertoire traditionnel de l'action politique
- Le vote d'adhésion (doc. 2), acte ritualisé et valorisé en démocratie
- D'autres répertoires d'action politique apparaissent :  
Des actions moins conventionnelles individuelles (exemple de la pétition) ou collectives (exemple de la manifestation du doc.1)  
L'action politique n'est pas seulement l'affaire de professionnels : cf. l'engagement de simples citoyens (doc. 1) ou le développement de la démocratie participative  
Un moindre recours à la violence (doc. 1) avec par exemple le recours au droit.
- Ces différentes actions se complètent et forment un répertoire d'action politique  
La notion de répertoire insiste que l'idée que plusieurs actions politiques coexistent  
La manifestation n'empêche pas l'acte électoral et la possibilité du vote protestataire (le vote blanc ou nul, l'abstention, doc. 2)

*Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.*

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Sciences sociales et politiques

### PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

**Sujet :** Vous comparerez les modes de scrutin et leurs effets sur la compétition politique en démocratie.

#### Programme officiel :

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
Comment s'organise la compétition politique en démocratie ?	<i>Notions :</i> pluralisme politique, modes de scrutin, parité, démocratie délibérative  <i>Acquis de première :</i> démocratie représentative, démocratie participative.	Centré sur le gouvernement représentatif, ce point permettra d'étudier les enjeux socio-politiques de la compétition électorale contemporaine. Une attention particulière sera accordée à la place des organisations partisanes et aux effets des modes de scrutin (majoritaire, proportionnel notamment) sur les élections des gouvernants. On identifiera les biais liés au genre et la difficulté particulière rencontrée pour assurer une représentation équitable des deux sexes en politique. On s'interrogera sur les évolutions de la vie démocratique contemporaine en Europe et notamment les places respectives de la démocratie représentative et d'autres figures de la démocratie (participative, délibérative).

#### Attentes essentielles :

Notions	Mode de scrutin.
Mécanismes	Effets des modes de scrutin proportionnel et majoritaire sur les élections de gouvernants et comparaison.

#### Exploitation possible des documents :

Document 1	Le document pourra être utilisé pour montrer que le scrutin proportionnel permet de donner une image plus fidèle du corps électoral que le scrutin majoritaire. Le document montre aussi que le scrutin proportionnel rend le fonctionnement du système politique plus compliqué, en raison du multipartisme auquel il conduit, que le scrutin majoritaire qui favorise l'alternance et simplifie la vie politique.
Document 2	Ce document permettra d'illustrer le fait que le scrutin proportionnel utilisé lors des élections européennes permet une représentation d'une grande diversité d'opinions. On pourra citer l'exemple du Front National ou encore du Front de gauche.

#### Réponse possible :

Le candidat pourra évoquer différents modes de scrutin. Principalement, le scrutin de proportionnel et le scrutin majoritaire mais il pourra aussi évoquer le scrutin de liste et le scrutin uninominal.

Le scrutin proportionnel et le scrutin majoritaire n'assurent pas la représentation des citoyens de manière identique. Le scrutin proportionnel donne une image relativement fidèle de la situation politique, toutes les opinions, les sensibilités sont représentées alors qu'avec un scrutin majoritaire, certains partis qui obtiennent un nombre de voix importants aux élections n'obtiennent pas de siège, toutes les opinions ne sont donc pas représentées.

Le mode de scrutin proportionnel et le mode de scrutin majoritaire ne permettent pas aux élus d'agir de la même manière. Le scrutin proportionnel favorise le multipartisme et donne un rôle charnière aux petits partis minoritaires. Ils deviennent souvent des partenaires indispensables des majorités (lors du vote des lois par exemple) et peuvent donc faire ou défaire les majorités ce qui peut créer de l'instabilité politique. Quant au scrutin majoritaire, il désigne une majorité souvent forte d'élus capable de gouverner, c'est donc un facteur de simplification de la vie politique (bipolarisation).

*Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.*

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

### PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

**Sujet :** En quoi les incitations financières contribuent-elles à limiter l'aléa moral dans le cadre de la protection sociale ?

#### Programme officiel :

Quel est l'impact des variables économiques et démographiques sur le financement de la protection sociale ?	Répartition/capitalisation, taux de remplacement, ratio de dépendance, incitations pécuniaires, aléa moral, sélection adverse.	On s'appuiera sur les exemples des retraites et de la santé en privilégiant le cas de la France. On exposera les principes de base des deux grands types de régimes de retraite (répartition et capitalisation). On s'interrogera sur les choix possibles en matière de ressources de ces régimes, de taux de remplacement, de durée de cotisation. On montrera comment la gestion des systèmes de santé est confrontée à la question de l'articulation entre une régulation marchande et une régulation administrée dans les deux cas se posent des problèmes d'incitations et d'asymétrie d'informations (tarification à l'acte ou budget global, liberté d'installation et équité dans l'offre de soins, ticket modérateur, etc.) <b>Acquis de première :</b> prélèvements obligatoires, production marchande et non marchande, asymétrie d'information, revenus de transfert, solidarité, État-providence
---	--	---

#### Attentes essentielles :

Notions	Incitations pécuniaires, aléa moral.
Mécanismes	- Le fait d'être assuré peut entraîner une surconsommation médicale. - Les incitations pécuniaires peuvent permettre de réduire la surconsommation de médicaments.
Savoir-faire quantitatifs	- Lecture et interprétation des proportions et pourcentages de répartition. - Lecture et interprétation d'une élasticité comme rapport d'accroissement relatif.

#### Exploitation possible des documents :

Document 1	- Lorsque le comportement face au risque maladie de l'assuré n'est pas connu de l'assureur, on observe une situation d'aléa moral. - Les mécanismes de co-paiement (franchises, ticket modérateur)
------------	---

	<p>permettent de limiter les phénomènes d'aléa moral.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le montant des co-paiements est généralement fonction de l'élasticité-prix de la demande de soins.</li> </ul>
Document 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La part patient ou « reste à payer » est plus importante pour les médicaments et pour les soins ambulatoires que pour les soins hospitaliers.</li> <li>- Ce sont les soins dont la demande est plus sensible au prix qui sont frappés des co-paiements les plus élevés. En effet, 18,3 % du prix des médicaments reste à la charge du patient contre 3% des soins hospitaliers.</li> </ul>

**Réponse possible :**

Les incitations pécuniaires sont des dispositifs financiers visant à inciter un changement de comportement des agents économiques afin de corriger certaines situations de déséquilibre liées à une asymétrie d'information telle que l'aléa moral (risques d'asymétrie d'information portant sur l'action d'un individu). En effet, l'assureur ignore quel comportement l'assuré va avoir face au risque. Ce dernier peut par exemple abuser d'une consommation excessive de médicaments ou multiplier les consultations inutiles si l'on prend le cas de la protection sociale.

Or, pour limiter les risques de ce type, encourus par l'assureur, des mécanismes d'incitations pécuniaires ont été mis en place, de manière à influencer le comportement des assurés sociaux. Dans notre exemple, il s'agit d'encourager le patient à ne pas abuser de la consommation de médicaments ou à ne pas consulter inutilement. Cette inflexion peut être obtenue grâce aux mécanismes de co-paiement. Ainsi, 18,3 % du financement des soins par prise de médicaments restaient à la charge du patient en 2012, de même que 13,3 % du financement des soins ambulatoires d'après les chiffres publiés par la DREES en 2013. Cette proportion est beaucoup moins importante pour les soins hospitaliers, ce qui est logique dans la mesure où la demande de soins de cette nature est moins sensible au prix puisqu'on ne choisit pas toujours de se faire hospitaliser.

Dans le domaine de la protection sociale, les incitations peuvent prendre la forme de la franchise ou du ticket modérateur. Ces deux instruments sont susceptibles de diminuer les risques d'aléa moral. La franchise correspond à une somme qui est déduite des remboursements effectués par la caisse d'assurance maladie par exemple, alors que le ticket modérateur est la partie des dépenses de santé qui reste à la charge du patient, après le remboursement de l'assurance maladie. En faisant en sorte que l'assuré supporte une partie des frais de soins le concernant, on suppose qu'il évitera les dépenses inutiles, ce qui est susceptible de réduire les dépenses des assureurs (dans le cas présent la sécurité sociale ou les mutuelles).

*Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.*

## ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Économie approfondie

### PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

**Sujet : Quelles sont les caractéristiques de la globalisation financière ?**

**Programme officiel :**

#### 3. Instabilité financière et régulation

Thèmes et questionnement	Notions	Indications complémentaires
3.1. Qu'est-ce que la globalisation financière ?	Actifs financiers, devises, intermédiation financière.	On présentera les principaux marchés financiers (marchés des changes et marchés des capitaux) et le rôle économique de chacun d'entre eux. On identifiera les différents acteurs y réalisant des transactions (entreprises, investisseurs institutionnels, etc.). On insistera sur l'interdépendance des différents marchés et sur l'importance de l'information pour leur fonctionnement. On analysera le triple processus de désintermédiation, déréglementation et décloisonnement qui caractérise l'évolution des marchés des capitaux depuis les années 1990 et conduit à la constitution d'un marché mondial des capitaux. <b>Acquis de première :</b> financement direct/indirect, taux d'intérêt.

**Attentes essentielles :**

Notions	Globalisation financière, intermédiation financière, actifs financiers.
Mécanismes	Il n'y a pas dans ce sujet de mécanisme à mobiliser. On interroge le candidat sur les éléments importants qui permettent de décrire, de comprendre ce que désigne la globalisation financière.
Savoir-faire quantitatifs (si nécessaire)	Lecture de parts en % (document 2)

**Exploitation possible des documents :**

Document 1	La globalisation financière désigne la place, la forme, l'organisation actuelles des marchés financiers. Ils ont pour caractéristique de former un marché mondial, d'être le moyen le plus souvent utilisé pour financer un projet
Document 2	La globalisation financière a comme caractéristique la présence d'acteurs de nature différente sur les marchés : les grandes banques commerciales et d'investissement réalisent encore 42% des transactions quotidiennes de devises mais plus de la moitié est réalisée par d'autres acteurs comme des investisseurs institutionnels, des fonds d'investissement ou des sociétés de trading haute fréquence.

### **Réponse possible :**

La globalisation financière désigne un marché des actifs financiers qui admet plusieurs caractéristiques.

La première est d'être un marché mondial (document 1), où les échanges sont très rapides et très volumineux : sur le seul marché des changes, on comptabilise l'équivalent de plus de 5 000 milliards de dollars échangés par jour.

On peut ensuite remarquer que les différents types de marchés financiers sont interdépendants : une variation du taux d'intérêt directeur dans un pays aura des conséquences sur les échanges de devises, et, en modifiant le taux de change, sur les échanges de matières premières libellés dans ces devises.

Sur ces marchés financiers, les banques sont encore présentes mais d'autres types d'acteurs interviennent : les grandes banques commerciales et d'investissement réalisent encore 42% des transactions quotidiennes de devises mais plus de la moitié est réalisée par d'autres acteurs comme des investisseurs institutionnels, des fonds d'investissement ou des sociétés de trading haute fréquence (document 2).

*Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.*